

Les premières séances ont eu lieu et ont amplement démontré que la mesure prise par l'hon. Oliver, en changeant les terres à accorder et en remplaçant les terres du Manitoba par celles de la Saskatchewan, était entièrement justifiée par les précédents et conçue dans l'intérêt du pays.

Ces premiers témoignages, dans cette cause, qui devait être reprise après l'ajournement, démontrent pleinement que l'attitude prise par M. Oliver dans l'opération en question **ETAIT PARFAITEMENT LEGITIME ET CONÇUE DANS L'INTERET DU PAYS.**

Le fait acquis dès maintenant, c'est qu'il n'y avait **KIEN DE REPREHENSIBLE DANS LE CHANGEMENT.**

Restent les prétendus paiements, qu'on ineinue avoir été faits et dont les preuves documentaires **SONT D'ORS ET DEJA DECLAREES FAUSSES.**

Les libéraux attendant en toute confiance le résultat de l'enquête dont l'opposition a empêché la continuation en nécessitant la dissolution; mais qui pourra être reprise en tout temps. Ce sera encore un de ces fiascos déshonorants, comme l'ont été toutes les tentatives de l'opposition depuis dix ans, pour salir les actes de nos ministres les plus actifs, les plus énergiques et les plus dévoués à la prospérité du pays.

L'opposition essaie hypocritement de rejeter le blâme sur le gouvernement de ce que cette enquête n'a pas été terminée avant la dissolution et va presque jusqu'à insinuer que cette dissolution **S'EST FAITE POUR EVITER L'ENQUETE.**

Farces que tout cela ; hypocrisie et mauvaise foi.

Si l'opposition n'avait pas obstrué les affaires ; si elle n'eût pas arrêté tout travail par des discussions oiseuses et insignifiantes ; si elle eût laissé les affaires de la Chambre suivre leur cours régulier, l'enquête se serait terminée **NORMALEMENT et REGULIEREMENT.**

Et l'opposition aurait encore essuyé **UNE DE CES FAILLITES DONT ELLES EST COUTUMIERE.**

Il serait tout aussi juste de dire que l'opposition a fait de l'obstruction pour empêcher l'enquête de se conclure, par